

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 122 (1942)

**Vereinsnachrichten:** Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale  
pour voyages d'études d'histoire naturelle

**Autor:** Hochreutiner, B.-P.-G.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rier über nadelbewohnende Hypodermataceen, befinden sich im Druck. Da sie erst 1942 im Buchhandel erscheinen, soll im nächsten Jahresbericht eingehender über sie referiert werden.

Der Präsident der Kryptogamen-Kommission :  
Prof. Dr. E. Gäumann.

### **10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle**

Règlement voir « Actes » Aarau 1925, I., p. 134

Dès le début de l'année 1941, une circulaire, en allemand et en français, annonçant la mise au concours de la Bourse, a été envoyée à tous les membres de la Société helvétique, encartée dans le volume des « Actes ». Elle fut envoyée également aux sociétés affiliées à la Société helvétique, en particulier aux membres de la Société botanique et de la Société zoologique suisses non affiliés à la S.H.S.N., aux membres de la Société des maîtres d'histoire naturelle suisse et aux chancelleries des universités suisses. Elle fut aussi remise à l'Agence télégraphique suisse et à celle de la « *Mittelpresse* » pour être communiquée aux journaux. Elle fut encore envoyée spécialement au « *Bundesblatt* ».

Cette très large publicité a eu pour conséquence que, malgré les difficultés causées par la guerre, sept candidatures se sont manifestées.

Le programme, le curriculum vitæ et les documents remis par les candidats ont été communiqués au mois de juillet à tous les membres de la Commission. Ces derniers se sont réunis le 7 septembre, à 14.30 heures, à Bâle, chez le Prof. Handschin (Missionstrasse 9), à l'occasion de la session de la S.H.S.N. Tous les membres étaient présents, sauf le Prof. Ursprung, excusé, et le Prof. Däniker, mobilisé.

A l'unanimité des membres présents,<sup>1</sup> la Commission a décidé d'attribuer la bourse de fr. 8000.— à M. de Beaumont, de Lausanne, lequel, associé au Prof. Matthey, de cette même ville, projette de faire un voyage d'études zoologiques dans la région méditerranéenne orientale, essentiellement en Turquie et en Palestine.

Cette décision, naturellement, a été prise, sous réserve qu'un tel voyage soit possible malgré les conditions difficiles créées par la guerre.

Le Président a été chargé de s'entendre, en temps et lieu, avec les intéressés qui devront demander aux divers gouvernements les autorisations nécessaires pour une exploration au printemps ou en été 1942.

Dans notre dernier rapport, nous avons dit que la Commission avait ratifié par écrit la nomination des nouveaux membres. Mentionnons que la Société helvétique a ratifié à son tour ces nominations, en 1941.

Le président : *B.-P.-G. Hochreutiner*.

---

<sup>1</sup> Ultérieurement, MM. Ursprung et Däniker ont appuyé par écrit cette décision.